



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI

**Commission fédérale pour les questions familiales COFF**

---

# Rapport annuel 2020

---

## **Rapport annuel 2020/COFF**

© 2020 Commission fédérale pour les questions familiales COFF

### **Renseignements**

Nadine Hoch, responsable du secrétariat

Commission fédérale pour les questions familiales COFF

Effingerstrasse 20, 3003 Berne

Tél. 058 484 98 04

sekretariat.ekff@bsv.admin.ch

[www.coff-ekff.admin.ch](http://www.coff-ekff.admin.ch)

[www.commissionfamilles.ch](http://www.commissionfamilles.ch)

## Table des matières

1	L'essentiel en bref.....	4
2	Points essentiels.....	4
2.1	25 ans de la COFF.....	4
2.2	Congé parental.....	5
2.3	Policy Brief « Pauvreté et couverture des besoins vitaux des familles ».....	5
2.4	Étude : Financement de l'accueil institutionnel de l'enfance et tarifs parentaux .....	5
2.5	Projet de recherche collaboratif : Enfants dans des configurations familiales multilocales .....	5
2.6	Rencontre avec les personnes de contact pour les questions familiales dans les cantons .....	6
3	Prises de position / consultations.....	6
4	Relations publiques .....	6
4.1	Exposés, participations et interventions dans les médias .....	6
4.2	Contacts avec des services de l'administration et avec le public .....	7
5	Séances plénières .....	7
6	Perspectives pour 2021 .....	7
7	Membres de la COFF en 2020 .....	8
8	Publications de la COFF en 2020 .....	9

## 1 L'essentiel en bref

En 2020, la Commission fédérale pour les questions familiales (COFF) a **fêté ses 25 ans** d'existence. Depuis un quart de siècle, elle informe la société et les autorités sur une variété de thèmes concernant la famille. Outre les répercussions sur la famille des restrictions liées à la pandémie de coronavirus, la commission s'est concentrée, comme les années passées, sur la question de la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale. En acceptant le **congé de paternité** de deux semaines, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021, la population a montré que la société souhaite une politique familiale moderne. Cette politique passe aussi par l'introduction d'un congé parental. C'est pourquoi la commission, des organisations en faveur de l'enfance et de la famille, des associations économiques, des associations d'employés et des associations professionnelles, des syndicats et des représentants de différents partis ainsi que la Commission fédérale pour les questions féminines ont décidé de s'associer pour promouvoir un **congé parental** national.

Un [Policy Brief sur le congé parental](#), rédigé par deux membres de la commission, présente les développements les plus récents survenus dans les pays disposant d'un congé parental ainsi que leur pertinence pour le modèle suisse.

La commission souhaite avec une [étude recalculant les coûts du congé parental](#) selon le modèle COFF 2018 et selon la proposition de répartition paritaire du nombre de semaines (cf. Policy Brief) contribuer au débat en présentant des chiffres récents. La commission entend ainsi montrer que ces coûts dépendent fortement du taux de recours et de sa durée, notamment en ce qui concerne le parent percevant le revenu principal.

En mars 2020, la commission a de plus mandaté une **étude sur le financement de l'accueil institutionnel des enfants et des tarifs parentaux**. Les résultats rendront compte de la situation en Suisse et dans des pays comparables. Ils montreront ce à quoi les instances compétentes doivent veiller lors de l'octroi de subventions afin d'assurer l'accès de tous les enfants à une offre de qualité abordable et de renforcer les incitations pour leurs parents à exercer une activité lucrative.

Début avril 2020, la commission a publié une [prise de position](#) incitant les milieux politiques et les autorités à soutenir financièrement l'accueil extrafamilial des enfants afin d'éviter que la fermeture des structures, ordonnée par les autorités dans le cadre du semi-confinement, ne mette en péril l'existence de toute une branche. En mai, le Conseil fédéral a adopté l'« ordonnance COVID-19 accueil extra-familial pour enfants » et alloué des indemnités pour compenser les contributions de garde non versées par les parents aux structures privées entre mi-mars et mi-juin.

Par ailleurs, la commission s'est associée à un projet de recherche en collaboration avec l'Institut Marie Meierhofer pour l'enfant, l'Université de Zurich et les cantons de Vaud et de Zurich. Ce projet se penche sur les familles des quelque 90 000 enfants grandissant dans deux ménages à la fois du fait du nouveau droit de garde partagé.

Les conséquences du virus n'ont bien sûr pas épargné la COFF, qui a dû modifier, annuler ou réinventer ses programmes, ses projets, ses manifestations et son calendrier. Ainsi, le colloque consacré au congé parental qui aurait dû se tenir en novembre 2020 a finalement eu lieu [en ligne en janvier 2021](#).

## 2 Points essentiels

### 2.1 25 ans de la COFF

La COFF a été fondée en novembre 1995 à la suite de l'année internationale de la famille. Dans un premier temps organe consultatif du Département fédéral de l'intérieur (DFI), elle est devenue commission extra-parlementaire et organe consultatif du Conseil fédéral en 2012. Annemarie Geissbühler, Jürg Krummenacher, Thérèse Meyer-Kälin et Jacqueline Fehr se sont succédé à sa tête. Elle est actuellement dirigée par Anja Wyden Guelpa.

Les quinze membres de la COFF contribuent au débat public sur les questions de politique familiale. La commission s'engage depuis 2010 pour l'introduction d'un congé parental. La [législature 2019-2023](#) est essentiellement consacrée à la conciliation de la vie familiale et professionnelle, et notamment au financement de l'accueil institutionnel de l'enfance, à la diversité des types de famille et aux familles en difficulté. La COFF publie régulièrement des études, des prises de position et des informations relatives à des thèmes spécifiques. Elle organise depuis 2001 le forum pour les questions familiales, proposant ainsi une plate-forme d'échange entre recherche et pratique.

En raison de la situation sanitaire, la COFF n'a pas organisé de manifestation pour ses 25 ans.

## 2.2 Congé parental

En 2018, sur la base d'une [revue de la littérature](#), la COFF a réexaminé le modèle de congé parental qu'elle avait formulé en 2010. Elle a confirmé les avantages d'un modèle de 38 semaines au total (congé de maternité et de paternité compris). Elle a toutefois proposé, en se fondant sur les résultats de la revue, une répartition légèrement moins flexible des semaines entre les parents. Dans son [argumentaire](#) de 2018, elle recommande de réserver huit semaines au père. De ces huit semaines, deux seulement pourraient être prises en même temps que celles de la mère. Les seize semaines restantes pourraient être réparties librement entre le père et la mère, aux dates qui leur conviennent et avec un taux de remplacement du revenu de 80 % financé par le régime des APG.

En 2020, la responsable du secrétariat a de nouveau présenté ce modèle lors de plusieurs manifestations. Elle a également participé, en compagnie de deux membres de la commission, aux séances de divers partis, syndicats, organisations du domaine de la famille et autres groupes d'intérêts s'engageant pour l'introduction d'un congé parental national.

En novembre, deux membres de la commission, Elisabeth Zemp et Patrick Robinson, se sont penchés sur les développements récents du congé parental dans les pays voisins et ont publié leurs conclusions dans une [Policy Brief](#). Il s'avère que l'efficacité du modèle ne dépend pas en premier lieu du nombre de semaines, mais d'autres éléments. Ils plaident donc pour une flexibilisation du congé de maternité et une hausse du nombre de semaines réservées au père. Le modèle proposé prévoit 14 semaines de congé de maternité et 2 semaines de congé de paternité plus 14 semaines de congé parental réservées au père et 8 semaines réservées à la mère. Le total de 38 semaines est donc réparti en 22 semaines pour la mère et 16 pour le père, ce qui correspond à la répartition paritaire proposée par la COFF en 2018.

## 2.3 Policy Brief « Pauvreté et couverture des besoins vitaux des familles »

Dans le Policy Brief [Pauvreté et couverture des besoins vitaux des familles](#), Alexander Suter, membre de la COFF et secrétaire général adjoint de la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS), souligne qu'un soutien et un encouragement ciblés permettent d'endiguer efficacement les répercussions négatives de la pauvreté des familles. Il indique que l'aide sociale est un important filet de sécurité de l'État social, mais qu'il est peu adapté aux familles. Il plaide pour l'octroi de prestations complémentaires spécifiques, telles qu'elles existent déjà dans quelques cantons.

## 2.4 Étude : Financement de l'accueil institutionnel des enfants et tarifs parentaux

Début 2020, la commission a chargé le bureau d'étude INFRAS de réaliser une étude consacrée aux modèles de financement de l'accueil institutionnel des enfants et aux tarifs parentaux en Suisse qui livrera des données actualisées. Grâce à une recherche en Suisse et à l'étranger, l'étude recensera des exemples de bonnes pratiques qui permettent de proposer à toutes les familles une offre abordable et de qualité dans les domaines de l'accueil et de l'éducation.

Le rapport sera publié au cours du premier semestre 2021 et complété par des recommandations de la commission sur des modèles de financement efficaces. Cela comprend une assurance de qualité, l'élimination des obstacles à l'accès et l'amélioration de l'incitation à exercer une activité lucrative.

## 2.5 Projet de recherche collaboratif : Enfants dans des configurations familiales multilocales

Un projet réalisé en collaboration avec l'Institut Marie Meierhofer pour l'enfant, l'Université de Zurich, les cantons de Vaud et de Zurich, l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) et l'Office fédéral des statistiques (OFS) s'intéresse aux quelque 90 000 enfants vivant dans plusieurs lieux en raison du droit de garde partagé de leurs parents séparés ou divorcés. Ce projet comprend une enquête quantitative et un approfondissement qualitatif dans les cantons de Vaud et de Zurich. L'étude se concentre sur les enfants de 3 ans et plus et leurs personnes de référence, ainsi que sur les questions suivantes : Quels types de configurations multilocales existe-t-il ? Comment sont-elles réglées juridiquement et vécues au quotidien ? Comment évoluent-elles au fil du temps ? Comment les personnes concernées définissent-elles leur famille ? Comment les enfants se déplacent-ils entre leurs différents lieux de vie ? Comment les enfants relient-ils et concilient-ils leurs différents milieux de vie ? Quelles conditions générales sont favorables ? Lesquelles représentent des obstacles ?

Les résultats seront publiés en 2022 et présentés lors du forum de la COFF pour les questions familiales.

### 2.6 Rencontre avec les personnes de contact pour les questions familiales dans les cantons

De concert avec un canton hôte, la COFF organise depuis 2004 une rencontre annuelle avec les personnes de contact pour les questions familiales dans les cantons. Ces rencontres sont consacrées aux derniers développements du domaine et à l'échange d'expériences.

La 18<sup>e</sup> rencontre a eu lieu à Zoug en septembre ; elle a été organisée avec le soutien du responsable Enfance, jeunesse et famille du canton. Giuliano Bonoli, vice-président de la COFF, et Nadine Hoch, responsable du secrétariat de la COFF, ont dirigé le colloque. Andreas Hostettler, conseiller d'État et chef du Département de l'intérieur du canton de Zoug, a accueilli les invités et présenté la politique familiale de son canton.

La contribution sur la politique familiale à l'échelon fédéral et intercantonal apportée par Gaby Szöllösy, secrétaire générale, et Veronika Neruda, responsable de l'unité famille et société de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS), a été complétée par les présentations suivantes : Martin Eichler, directeur général et économiste en chef de l'institut de recherche économique BAK Economics, a présenté l'étude, mandatée par la fondation Jacobs, [Modèle global économique pour l'analyse relative à la politique de la petite enfance](#), qui a servi de base au [Whitepaper sur les investissements en faveur de la petite enfance : éclairage sur leur utilité pour l'économie nationale](#). Veronika Neruda a présenté le nouveau rapport de la CDAS consacré aux [Offres d'accueil extrafamilial : vue d'ensemble de la situation dans les cantons](#). Ce rapport aborde la question des normes de qualité, des systèmes de financement et des données relatives à l'offre. Pascal Mächler, responsable du service des questions liées à l'enfance, à la jeunesse et à la famille du canton de Thurgovie, a présenté le groupement FamOs (Familien Ostschweiz) et ses projets, tel que [Famlienzeiten](#), source d'idées d'activités et de rituels sans consommation. Thomas Nigl, responsable du domaine Famille du canton de Bâle-Campagne, a évoqué la collaboration entre canton et communes en matière d'[encouragement précoce des langues](#).

## 3 Prises de position / procédures de consultations

- [Prise de position](#) du 2 avril 2020 : L'épidémie de coronavirus menace l'accueil préscolaire : la politique et les autorités doivent agir
- Lettre à la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) sur le soutien à un bureau de médiation national pour les droits de l'enfant

## 4 Relations publiques

### 4.1 Exposés, participations et interventions dans les médias

- Participation à la table ronde du Réseau suisse d'accueil extrafamilial sur la qualité de l'accueil institutionnel, Nadine Hoch, février 2020.
- Participation à la tribune du collectif féministe des Hautes Écoles des EPF et de l'Université de Zurich sur le congé parental, Nadine Hoch, février 2020.
- Participation à des rencontres de la coalition READY!, Nadine Hoch, mai et septembre 2020.
- Participation au symposium de la fondation Jacobs pour une stratégie nationale de la petite enfance, Anja Wyden Guelpa, août 2020.
- [Communiqué de presse](#) sur le Policy Brief n° 3 : Congé parental : un investissement nécessaire et rentable, décembre 2020.
- Diverses interviews, contributions et participations de la direction :
  - Alliance congé parental : Congé de paternité et congé parental, de janvier à décembre 2020.
  - Coalition accueil extrafamilial des enfants : Impulsions pour une gestion réussie de la crise du coronavirus, promotion d'une politique familiale cohérente à l'échelon national, de janvier à décembre 2020.

## Rapport annuel 2020/COFF

- HSLU : La politique sociale en temps de pandémie : perspectives après le coronavirus, juin 2020.
- Avenir Suisse : Imposition individuelle, juin 2020.
- Alliance Enfance : Manifestation de lancement, août 2020.
- Bureau fédéral de l'égalité (BFEG) : Stratégie Égalité 2030, novembre 2020.
- SRF : Forum familial sur la crise du coronavirus, novembre 2020.
- Communauté d'intérêts pour des écoles à horaire continu, échange, novembre 2020.
- Commission suisse pour l'UNESCO, plateforme suisse Éducation 2030 : Futures of Education, novembre 2020.
- Groupe des femmes parlementaires : Les femmes dans l'agriculture, novembre 2020

### 4.2 Contacts avec des services de l'administration et avec le public

- Le secrétariat de la COFF a traité diverses demandes d'information ou de documentation venues de citoyens, de journalistes ou d'étudiants.
- Il a participé à des échanges réguliers d'informations avec le secteur Questions familiales et le domaine Famille, générations et société de l'OFAS ainsi qu'avec les secrétariats de la Commission fédérale pour les questions féminines (CFQF) et de la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse (CFEJ).
- Il a participé au groupe d'accompagnement de l'OFAS sur l'identification et la répartition ainsi que l'évaluation de l'accessibilité et de la qualité des offres d'accompagnement, de conseil et de formation des parents destinées aux familles.
- La responsable du secrétariat a participé à la rencontre annuelle des secrétariats des commissions extraparlimentaires du DFI.

## 5 Séances plénières

La COFF s'est réunie à quatre reprises en 2020 (janvier, mai, août, novembre). Avec l'arrivée de cinq nouveaux membres, l'annulation de la retraite imposée par le coronavirus et celle de séances en présentiel, les membres de la commission ont dû s'habituer à la nouvelle composition et mieux faire connaissance dans des conditions difficiles. Deux des quatre séances ont heureusement pu avoir lieu en présentiel. En août, la commission a eu le plaisir d'accueillir le conseiller fédéral Alain Berset et le directeur de l'OFAS Stéphane Rossini et de leur présenter les [thèmes prioritaires d'ici à 2023](#).

## 6 Perspectives pour 2021

En 2021, la COFF conduira ou finalisera les travaux suivants :

- Organisation du [15<sup>e</sup> Forum pour les questions familiales sur le thème du congé parental](#) le 27 janvier 2021 (colloque numérique, reporté de novembre 2020).
- Publication de trois Policy Briefs sur l'accès des familles défavorisées à l'accueil institutionnel de l'enfance, sur les familles recomposées et sur la garde alternée (droit de garde partagé).
- Clôture et publication du rapport de recherche sur le financement de l'accueil institutionnel des enfants et des tarifs parentaux.
- Élaboration de recommandations sur l'amélioration de l'accès de toutes les familles à l'accueil institutionnel des enfants.
- Organisation et conduite de la rencontre annuelle avec les personnes de contact pour les questions familiales dans les cantons le 23 septembre 2021 à Herisau (AR).
- Prises de position sur des avant-projets de lois nationales et des interventions.

## 7 Membres de la COFF en 2020

### Présidente

**Wyden Guelpa, Anja**, Master en management public, lic. en sciences politiques, directrice et fondatrice de la société civicLab, administratrice indépendante

### Vice-président

**Bonoli, Giuliano**, professeur en politique sociale et administration, responsable de la chaire de politique sociale à l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP), Université de Lausanne

### Autres membres

**Baur, Nicole** (2020), politologue, journaliste, cheffe de l'office de la politique familiale et de l'égalité de la République et canton de Neuchâtel (jusqu'à fin 2020)

**Borioli Sandoz, Valérie** (2020), Lic. ès lettres, membre de la direction de Travail.Suisse, responsable Politique de l'égalité, directrice de la communauté d'intérêts Proches aidants CIPA-IGAB

**Guggisberg, Dorothee**, Executive MPA, Dipl. Sozialarbeiterin FH, Direktorin Hochschule Luzern - Soziale Arbeit

**Robinson, Patrick**, Dr. agroforestier, porte-parole de la coordination romande des organisations parentales CROP

**Rosenthal-Rabner, Miriam**, Lic. phil., Psychologin FSP, Mediatorin SVM/SDM, LL.B., Supervisorin, Collaborative Professional

**Schumacher, Bernard**, Prof. en philosophie à l'Université de Fribourg

**Schweighauser, Jonas**, Dr. iur., Advokat, Lehrbeauftragter für Familienrecht an den Universitäten Basel und Zürich

**Suter, Alexander** (2020), Dr. iur., stellvertretender Geschäftsführer der schweizerischen Konferenz für Sozialhilfe (SKOS), Geschäftsführer der Schweizerischen Vereinigung für Sozialpolitik (SVSP)

**Theytaz Grandjean, Michèle**, Master en action et politique sociale (HES), assistante sociale et animatrice socio-culturelle, secrétaire générale Pro Familia Vaud

**Widmer, Eric**, Prof. en sociologie à l'Université de Genève

**Zemp, Elisabeth**, Prof. Dr med., responsable de l'unité Society, Gender and Health, Institut tropical suisse et de santé publique, Bâle

**Zimmermann-Gerster, Barbara** (2020), Lic. Iur. LL.M., Fachverantwortliche Bildungs- und Arbeitgeberpolitik, Schweizerischer Versicherungsverband (ASA/SVV)

### Représentants de l'administration (avec voix consultative)

**Schwyn Markus**, MSc, MAS, responsable de la division Population et formation, vice-directeur de l'Office fédéral de la statistique

**Durrer, Sylvie**, docteur ès lettres, linguiste, directrice du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et

**Stampfli, Marc**, Dr phil., chef suppléant du domaine Famille, générations et société (FGS), chef du secteur Questions familiales, Office fédéral des assurances sociales (OFAS), Berne

### Secrétariat

**Hoch, Nadine**, responsable du secrétariat de la commission (avec voix consultative)  
**Devaux, Natacha**, collaboratrice scientifique



## 8 Publications de la COFF en 2020

Policy Brief 02 : Pauvreté et couverture des besoins vitaux des familles, septembre 2020 :  
[EKFF Policy Brief Nr 2](#)

Policy Brief 03 : Congé parental : un investissement nécessaire et rentable, novembre 2020 :  
[EKFF Policy Brief Nr 3](#)